

Message sur l'armée 2021

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2021)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

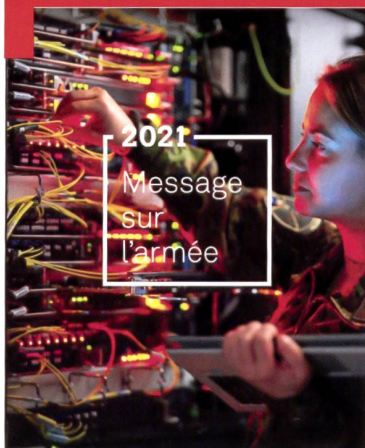
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



La brochure explicative du message sur l'armée 2021 peut être téléchargée à l'adresse suivante : https://www.vbs.admin.ch/fr/defense/messages-armee/message-armee-2021.detail.document.html/vbs-internet/fr/documents/defense/messagesarmee/2021/Broschuere_Armeebotschaft_2021_f.pdf.html

Politique de sécurité

Message sur l'armée 2021

Rédaction, RMS+

Le 17 février dernier, le Conseil fédéral a approuvé le message sur l'armée annuel. Les crédits alloués s'élèvent à 2,3 milliards CHF et visent à « *développer les systèmes de conduite et de communication, améliorer la mobilité, protéger efficacement les militaires, adapter les infra-structures logistiques à la disponibilité accrue et moderniser des installations destinées à l'instruction* ».

Aide au commandement: trois milliards devront être investis au cours des 30 prochaines années dans ce domaine. Dans l'immédiat, 178 millions CHF sont consacrés au développement du Réseau de conduite suisse. De nombreuses infrastructures de conduite doivent y être raccordées. L'équipement des centres de calcul doit en outre être renouvelé (79 millions). Les infrastructures de commandement des Forces aériennes doivent par ailleurs être rénovées et adaptées (66 millions). L'ensemble de ce réseau est conçu pour résister aux crises et aux cyberattaques.

Dans le domaine de la mobilité, les deux bataillons de sapeurs de chars (1 et 11) doivent recevoir de nouveaux véhicules, basés sur le *Piranha IV* de Mowag/GDLS. Cette acquisition de 360 millions permet d'équiper six compagnies de sapeurs de chars et s'inscrit dans la logique de la transition des chars de grenadiers à roues actuels vers une génération améliorée et surtout mieux protégée. Un autre crédit prévoit de remplacer le parc de remorques à un et deux essieux pour un montant de 66 millions.

Le matériel de protection NBC individuel des combattants modèle 1990 (PIC) doit être remplacé pour un coût de 120 millions. Ce chiffre inclut 20 % d'équipements de réserve. Une partie de ce matériel sera dévolu à l'instruction.

Les infrastructures logistiques doivent être adaptées: l'actuel bâtiment des ateliers à Burgdorf doit être assaini et un nouveau bâtiment doit y être construit pour un coût de 163 millions. Ceci permettra le stockage de 2'000 véhicules et de 6'000 palettes de matériel. Les sites extérieurs de Rüdtiligen-Alchenflüh et de Berne pourront ainsi être fermés.

Les infrastructures d'instruction doivent être revalorisées. Des crédits de 69, 45 et 26 millions sont ainsi consacrés au développement des places d'armes de Frauenfeld (3^e étape), Drogens (2^e étape) et de Sion, respectivement. À Sion est notamment prévue une place de tir « indoor » permettant une diminution sensible des nuisances sonores. L'assainissement du centre d'instruction de l'Office fédéral de la protection de la population à Schwarzenburg complète ces investissements à hauteur de 34 millions. À cela s'ajoute un crédit de 51 millions afin d'acquérir de nouveaux simulateurs pour les armes antichars/polyvalentes acquises récemment.

L'ensemble de ces crédits fait partie du budget ordinaire de l'armée.

Réd. RMS+

L'armée élève son efficacité énergétique

Le message sur l'armée 2021 tient également compte de l'objectif climatique du Conseil fédéral. L'armée joue un rôle crucial dans la réalisation de cet objectif. Elle doit viser une plus grande efficacité énergétique et donc, à l'avenir, produire et utiliser davantage d'énergies renouvelables. En l'occurrence, il s'agit de réduire d'ici à 2030 les émissions de CO₂ d'au moins 40 % par rapport à 2001.

Le message sur l'armée 2021 démontre pour la première fois à quelle hauteur les investissements prévus contribueront à la réalisation des objectifs climatiques du Conseil fédéral. L'assainissement des bâtiments et le renouvellement de la flotte de véhicules militaires contribueront ainsi à améliorer l'efficacité énergétique. Par exemple, l'adaptation des infrastructures de commandement des Forces aériennes permettra d'abaisser les émissions annuelles de CO₂ de quelque 28 tonnes. Par ailleurs, selon le programme immobilier 2021, il est prévu d'installer des panneaux photovoltaïques sur une surface totale de 18'000 m², répartis sur 13 sites. La quantité de courant produite excèdera les 2,8 gigawattheures par an, soit la consommation électrique de 650 ménages environ.